







CHAMPIONNAT DE BRETAGNE FLOTTE COLLECTIVE

Dimanche 5 juin 2016

DERIVEUR SOLITAIRE (bug)
DERIVEUR DOUBLE (feva)
CATAMARAN

AVIS DE COURSE

AUTORITE ORGANISATRICE : Centre Nautique de Lorient (CNL) LIEU : Centre Nautique de Kerguelen Parc Océanique - 56 260 Larmor Plage 02 97 33 77 78

Pré-inscription obligatoire (fiche d'inscription et règlement des frais d'inscription 45 € en solitaire et 55 € en double : chèque à l'ordre du CDV56)

pour le Vendredi 27 mai 2016 au plus tard à :

CDV56 - 18 rue Alain Gerbault - ZI du Prat - 56 000 Vannes - 029742 58 39

cdv56@wanadoo.fr

1. REGLES

La régate sera régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile.
- 1.2. Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers sont précisées en annexe.
- **1.3.** Les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables.

1.4. Le présent avis de course, les instructions de course et les annexes et les éventuels avenants.

1.5. Le règlement sportif du Championnat de Bretagne Voile.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1. La régate est une régate de flotte collective en dériveur solitaire, catamaran double et dériveur double où lasers BUG et RS FEVA et CATAMARAN sont fournis.

3.2. Sont admis en solitaire et catamaran les coureurs minimes de 12 à 14 ans et en dériveur double les coureurs minimes et cadets de 12 à 15 ans (âge dans l'année du championnat).

3.3. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de l'inscription, la licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : 45 euros en solitaire et 55 euros en double, comprenant la mise à disposition du bateau (35 euros) + frais d'organisation (10 euros). Une caution de 300 euros à l'ordre du CDV56 sera à fournir par chèque lors des confirmations d'inscription.

Pré-inscription obligatoire (fiche d'inscription et règlement des frais d'inscription : chèque à l'ordre du CDV56) pour le **vendredi 27 mai 2016** au plus tard à :

CDV56 - 18 rue Alain Gerbault - ZI du Prat - 56 000 Vannes

LA REGATE POURRA SE DEROULER EN GROUPES OU EN POULES en fonction du nombre d'inscrits.

5. PROGRAMME

Confirmation d'inscription: 9h00 à 10h30

Briefing équipages: 11h00

1 signal d'avertissement : 11h30

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le 5 Juin et seront affichées selon la Prescription Fédérale.

7. LES PARCOURS

Construits ou raids selon annexe règlement sportif de la ligue Bretagne.

8. SYSTEME DE PENALITE

Un arbitrage semi-direct sur l'eau pourra être mis en place. Les modalités en seront, le cas échéant, précisées dans les I.C.

9. CLASSEMENT

Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de1.

10. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

11. **PRIX**

Des prix seront distribués aux 3 premiers du classement de chaque classe. Le premier équipage féminin de chaque classe sera récompensé.

12. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques. Voir la règle 4, Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

13. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

14. BATEAUX ENTRAÎNEURS

Les entraîneurs peuvent réserver un bateau entraîneur auprès du : CDV56 au prix de **35** € pour la journée : fiche d'inscription entraîneur obligatoire à renvoyer à :

CDV56, 18 rue Alain Gerbault, ZI du Prat, 56 000 Vannes

FICHE D'INSCRIPTION COUREUR

CHOIX DE LA SERIE : ENTOUREZ VOTRE SÉRIE

CATAMARAN	DERIVEUR DOUBLE	DERIVEUR SOLITAIRE	
<u>Skipper</u> :			
N° licence :	Nom	Prénom	Sexe Né(e) en
N°Club Ligue	Nom du club		
Adresse du skipper :			
Code postal	:Ville :		
<u>Équipier</u> :			
N° licence :	Nom	Prénom	Sexe Né(e) en
N°Club Ligue	Nom du club		
Adresse de l'équipier :			
Code postal	:Ville :		
Je soussigné, autorise mon enfant à participer à la régate flotte collective de Kerguelen, le 5 juin 2016 et dégage la responsabilité des organisateurs quant aux risques inhérents à cette participation. Signature de l'un des parents (mention nécessaire écrite : Bon pour autorisation parentale)			
• Fait à :	le:		
Il appartient à chaque coureur, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ).			
Date et Signature du barreur :		ate st Signature de l'équipier :	

Pré-inscription obligatoire (fiche d'inscription et règlement des frais d'inscription **45** € **en solitaire et 55** € **en double** : chèque à l'ordre du CDV56) pour le **Vendredi 27 mai 2016** au plus tard à :

CDV56 - 18 rue Alain Gerbault - ZI du Prat - 56 000 Vannes - 02 97 42 58 39 CDV56@wanadoo.fr

FICHE D'INSCRIPTION ENTRAINEUR

Nom:
Prénom:
Numéro de Licence :
Club:
Je m'engage à participer au dispositif de sécurité.
Signature:

Pré-inscription obligatoire (fiche d'inscription et règlement des frais d'inscription : **35** €, chèque à l'ordre du CDV56) pour le **vendredi 27 mai 2016** au plus tard à :

CDV56 - 18 rue Alain Gerbault - ZI du Prat - 56 000 Vannes